

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/des-attaques-multiples-contre-le-patrimoine-religieux-de-la-france>

Des attaques multiples contre le patrimoine religieux de la France

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2022

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Des attaques multiples contre le patrimoine religieux de la France, le cas de la statue de saint Michel Archange aux Sables d'Olonne

Nous subissons depuis plusieurs années des attaques multiples contre le patrimoine religieux de la France, essentiellement chrétien. Ces attaques, lorsqu'elles ne sont pas anonymes, se font souvent sous couvert de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Tel est le cas aux Sables d'Olonne présentement. Elles ignorent ce faisant, plus de 1500 ans de présence et de foi catholique sur notre territoire ; elles osent remettre en cause nos racines chrétiennes, notre culture et la plus grande part de notre patrimoine, celui-là même pour lequel viennent en nombre des touristes du monde entier. La France est née de la foi catholique de nos pères, depuis le baptême du roi Clovis et de sa garde rapprochée, elle a grandi et prospéré forte de sa foi catholique, celle de ses rois et de la plus grande part de ses habitants.

Saint Michel Archange, depuis ses apparitions à l'évêque Aubert en 708-709, est le protecteur de la France, aux côtés de la Vierge Marie. Charlemagne plaça le royaume Franc sous la protection de ce saint Archange Michel, faisant célébrer sa fête dans tout l'Empire, en l'an 813. Plus tard, le roi Louis XI institua même un Ordre royal de saint Michel. La tradition est donc particulièrement ancienne et, outre les qualités esthétique et patrimoniale de la statue, justifie pleinement qu'une telle statue de cet Archange puisse être installée dans l'espace public, au surplus sur le parvis d'une église locale dédiée à saint Michel, sur la place éponyme.

Guy Barrey

Auteur de "Marie dans la mission de Jeanne d'Arc" (2020) et "Saint Michel, Ange de la France et de l'Italie" (à paraître le 29 septembre 2022, aux éditions Via Romana)

Contre le déboulonnage, Reconquête soude symboliquement la statue de saint Michel

« En ce dimanche ensoleillé aux Sables d'Olonne, ils étaient entre 150 et 200 (chiffres de Ouest-France) à s'être retrouvés, militants de Reconquête Vendée, représentants de Touche pas à ma statue ou simples habitants désireux de se mobiliser.

Le rendez-vous était précis : quartier Saint-Michel, sur la place Saint-Michel, devant l'église Saint-Michel, à côté de l'auditorium Saint-Michel, au bout de la rue Saint-Michel, près de la résidence Saint-Michel... Le motif ? Se masser auprès de la petite dernière de la famille, la statue de saint Michel, installée ici en 2008, emblème paisible et évident du quartier, mais menacée aujourd'hui d'exécution publique par les nouveaux inquisiteurs de la soi-disant « libre pensée ». Dans son discours, Éric Mauvoisin, délégué départemental de Reconquête Vendée, rappelle : « Comme vous le savez, la Libre-Pensée a aussi milité pour l'obligation de servir des repas de substitution sans porc dans nos cantines, elle s'est aussi distinguée pour son opposition à l'interdiction du port du foulard et du burkini ! »

L'organisateur de la manifestation a insisté sur sa ligne de défense « civilisationnelle, patrimoniale et culturelle ».

Une nouvelle étape vient en effet d'être franchie avec l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes qui donne raison aux déboulonneurs de la statue réclamant qu'elle descende de son socle. Une décision qui n'a rien de définitif puisque, par la voix de son courageux maire Yannick Moreau, la commune saisit le Conseil d'État, espérant qu'il reconnaisse enfin que le caractère religieux de la statue n'a rien de prédominant et que son caractère culturel et spécifique au quartier saute aux yeux. C'est d'ailleurs ce qu'avait plébiscité à une très large majorité les Sablais, au-delà de toute conviction politique ou religieuse, lors de la votation récemment organisée. »

Iris Bridier